UN ESCROC FIT DES VICTIMES A HAZEBROUCK

Connu sous le pseudonyme de « Freddy », il se donnait comme lieutenant de réserve ; il est activement recherché

Il y a quelques mois, arrivait à Hazebrouck, un jeune homme exerçant la profession de peintre-décorateur et possédant de réelles qualités. Il fut embauché et parvint rapidement à se créer des amis. Il était d'ailleurs beau parleur.

Alfred LEJEUNE, dit « Freddy »

pourvu d'une certaine instruction, connaissant plusieurs langues et se faisait passer pour lieutenant de réserve.

Il rendit des services appréciés à son patron et mérita sa confiance.

Bref, durant son séjour à Hazebrouck, Alfred Lejeune, plus connu sous le prénom de « Freddy », ne se fit pas remarquer autrement qu'à son avantage, et un beau jour, il disparut sans laisser d'adresse, mais, par contre, il avait fait des victimes.

Son patron en était la première ; Au « Faucon », où il prenait pension, « Feddy » laissa impayée une note assez importante et il emporta ce que contenait le tiroir-caisse ; il oublia de payer le tailleur qui lui avait vendu un costume et escroqua une compagnie d'assurances...

« Freddy » ne devait pas en être à son coup d'essai. Il s'était fait imprimer des en-têtes de lettres qui constituaient un faux, et ne manquait pas de ce faire passer pour lieutenant de réserve.

M. Jean de Saint-Aman, juge d'instruction, vient de lancer contre lui un mandat d'arrêt. De concert avec la police, les brigades de gendarmerie de la région le recherchent, car il a dû certainement opérer de la même façon dans d'autres localités.

« Freddy » est né le 8 février 1901. Il porte au-dessus de l'œil droit une cicatrice récente, et il parle avec un fort accent belge, qui lui vient d'un séjour prolongé à Bruxelles. On croit qu'en arrivant à Hazebrouck, il venait de la région de Nancy.

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'impôt sur l'essence à Lille

Peu de temps après le 1er février 1935, date de la mise en vigueur de la nouvelle loi, comportant la création d'un impôt supplémentaire de cinquante centimes par litre d'essence, M. Lejosne, directeur de la société « L'Emballage Moderne », faubourg de Roubaix, à Lille, fut trouvé en possession de douze hectolitres de carburant.

Or, la loi prévoyait que tout particulier dont le stock d'essence était supérieur à 1.000 litres, devait en faire la déclaration.

Lejosne prétendit qu'une partie du carburant appartenait à son beau-frère, M. Lauridan, et il fut relaxé par le tribunal de Lille.

Sur appel des Contributions indirectes, l'affaire revint devant la Cour, et les débats se déroulèrent l'autre semaine.

L'arrêt a été rendu hier. Un attendu dit notamment que le dépôt d'essence de M. Lauridan n'était fait que pour permettre à Lejosne de réaliser un stockage supérieur à 10 hectolitres, sans avoir à faire les déclarations prévues par la loi.

Lejosne est condamné à 500 francs d'amende.

Un problème juridique posé par une légère collision à Lille

Un garde mobile, Gaston Christophe, pilotait, le 6 mai 1934, une camionnette qui débouchait à vive allure de la rue d'Amiens, à Lille, pour traverser la rue de Béthune. Le véhicule militaire entra en collision avec un tramway. Des dégâts matériels résultèrent de cet accident.

Le tribunal correctionnel de Lille condamna la garde mobile à 25 francs d'amende et à six contraventions de cinq francs. Le militaire fut, en outre, condamné à payer 259 francs pour les dégâts occasionnés au tramway, et 100 francs de dommages-intérêts pour la perturbation apportée dans le service.

Ce jugement indique en quelque sorte que le garde mobile est considéré comme responsable de l'accident, tant au point de vue pénal que civil.

Or, le militaire Gaston Christophe était en service commandé.

Ce cas spécial a provoqué hier à la Cour une intéressante discussion sur le point de savoir si les tribunaux ordinaires ou l'autorité administrative sont compétents pour juger l'affaire.

Me Meigné, au nom du ministre de la Guerre, a demandé que l'affaire soit réglée par le Conseil de préfecture.

Me de Lauwereyns a demandé la confirmation pure et simple du jugement de Lille.

Affaire en délibéré.

Buvons ce petit vin doux, à Calais

Un groupe de dockers était occupé au déchargement d'un vapeur, le samedi 3 août, au port de Calais.

Des gardiens remarquèrent, vers dix-sept heures, que la plupart des hommes étaient ivres. Ils avaient percé des trous dans les fûts de vin et s'étaient copieusement abreuvés.

Auguste Chochois fut surpris avec un litre de vin plein dans les mains. Le tribunal de Boulogne le condamna à un mois de prison.

La Cour lui accorde le bénéfice du sursis.

AVEZ-VOUS LU NOTRE ALMANACH POUR 1936 ? EN VENTE PARTOUT 1.75

UN GRAND CONCOURS DU MOBILIER à la Foire Commerciale de Lille

A la Chambre Syndicale de l'Ameublement de la Région du Nord de la France on prépare activement l'organisation

Nous avons, dans notre précédente édition annoncé que dans le cadre de la Foire commerciale internationale de Lille, se déroulerait, en avril prochain, un grand concours du mobilier en vue de la recherche d'un style moderne régional qui pourrait être le prélude de l'effort demandé à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris 1937.

La Chambre syndicale a mis sur pied un projet, avec un plan d'une salle familiale à habiller, meubler, décorer, et les dessinateurs, architectes, ensembliers de notre région du Nord sont invités à participer au concours qui comportera deux sections. Il s'agit, en bref, par une exposition, de ramener les visiteurs au goût du beau meuble, fignolé, fini, sans évidemment tomber dans l'exagération des détails de l'ancien style flamand. La chambre syndicale a, en effet, en ouvrant des cours professionnels, formé d'excellentes équipes d'artistes du meuble et, malheureusement le chômage sévit durement. Une main-d'œuvre qualifiée et qui réussit de véritables merveilles, se trouve sans emploi.

Les industries voisines, celle du tissus d'ameublement qui tenait autrefois une place si importante, s'en ressentent.

L'intention, d'une haute portée sociale, est de faire revivre toutes les corporations qui concouraient à embellir nos foyers.

L'organisation du concours

Le concours comportera 2 sections :

Première section : Concours du mobilier. — Cette section est ouverte entre tous les fabricants de meubles remplissant les conditions précitées.

Les fabricants pourront présenter au choix : salle à manger, chambre à coucher, cabinet de travail, studio, sièges séparés meubles ou petits meubles séparés, etc...

Les bois employés devront être de provenance française (Métropole ou Colonies). Les placages seront admis, mais d'une épaisseur assez forte.

Les épaisseurs de bois devront être proportionnées à l'importance du meuble présenté, et les ameublements devront être exécutés, en tous points, suivants les principes d'une ébénisterie très soignée. Les sièges devront comprendre des bois apparents.

Ce concours étant institué dans le but d'aider les dessinateurs et les industriels à sortir de l'uniformité du cube et de contribuer à la rénovation des métiers que compte l'Industrie régionale du meuble et du Siège, il sera tenu le plus grand compte par le jury de l'emploi de la Sculpture, la Marqueterie, la Ciselure, le Bronze, dans la confection des meubles présentés.

Deuxième section : Concours de dessins et maquettes. — Cette section est réservées aux ensembliers, décorateurs ou dessinateurs en ameublement.

1. SUJET IMPOSE : Ameublement moderne régional et décoration intérieure d'une « Salle de Famille ».

Le plan de la salle (gros œuvre) établi par un architecte, sera remis à chaque concurrent qui en fera la demande à la Chambre Syndicale de l'Ameublement.

Le jury tiendra compte de la disposition et de la décoration des appareils de chauffage, de la disposition des appareils d'éclairage et aussi de l'emploi judicieux des tissus d'ameublement dans la décoration intérieure.

2. SUJET LIBRE : Chaque concurrent présentera en même temps que le sujet ci-dessus, la maquette ou dessin d'un objet de son choix.

Toutes les maquettes seront présentées sur un format grand'aigle (encadrement s'il y a lieu en plus).

Chaque maquette sera accompagnée d'un dessin très détaillé au 1/10e de l'un des meubles qu'elle comporte, détails de sculpture, etc...

Les ensembliers ou décorateurs n'exécutant pas eux-mêmes leurs maquettes ou dessins, seront tenus de donner le nom et l'adresse de leurs dessinateurs qui pourront recevoir des diplômes de collaborateur.

Présentation des envois. — Tous les modèles devront être inédits. Ils seront envoyés et mis en place au plus tard le vendredi 3 avril à midi, dans la salle réservée à ce concours. L'accès de cette salle sera interdit au public avant et pendant les opérations du jury.

La réception des projets aura lieu de 10 h. à midi. Le concours étant anonyme, il ne devra y avoir aucune indication de nom de l'exposant sur les objets présentés. Chaque concurrent recevra à l'arrivée un numéro d'ordre qui servira pendant les opérations du jury.

Consignes générales. — Il est formellement interdit de reproduire les objets exposés. Indépendamment des sanctions prévues par les lois des 5 juillet 1844, du 28 juillet 1893, 11 mars 1902 et 14 juillet 1909, les dommages et intérêts pourront être demandés aux délinquants par la Chambre Syndicale de l'ameublement de la Région du Nord.

Nul ne sera admis avec un appareil photographique dans la salle où seront exposés les meubles soumis au concours, toute personne munie d'un appareil photographique sera immédiatement expulsée. Il en sera de même des personnes surprises en train de prendre des notes et des croquis.

Tout participant, par le seul fait de son inscription au concours, accepte expressément de se soumettre, entièrement et sans réserves, au présent règlement et aux dispositions complémentaires qui pourraient y être ajoutées par la Chambre syndicale de l'Ameublement.

Pour tous renseignements, s'adresser à la **Chambre syndicale de l'Ameublement de la région du Nord, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille**, qui adressera les instructions détaillées pour chaque section du concours.

La Politique régionale

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

9e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

FRONT REPUBLICAIN

M. Léon Marescaux, Adjoint au Maire de Tourcoing est désigné comme candidat

On nous communique :

« Le Front Républicain s'est réuni le mercredi 15 courant, en vue des prochaines élections législatives.

« Poursuivant sa politique d'union, il a décidé de présenter aux électeurs de la neuvième circonscription, un candidat unique. Son choix s'est porté sur M. Léon Marescaux, adjoint au maire de Tourcoing. »

1re CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

PARTI COMMUNISTE

M. H. Martel, délégué-mineur, désigné comme candidat

On nous communique : « Le rayon de Douai-Ouest du Parti Communiste (S.F.I.C.) et ses jeunesses tiennent à rappeler publiquement devant toute la classe ouvrière et paysanne, devant toutes les couches laborieuses, devant tous les antifascistes, qu'à l'unanimité de ses membres, sans aucune discussion superflue, donnant ainsi l'exemple de la discipline et de l'homogénéité prolétariennes complètes, M. Henry Martel, délégué mineur, militant dévoué et intègre a été ratifié comme candidat du Parti communiste dans la première circonscription de Douai pour les élections législatives ».

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

M. PAUL BERSEZ SÉNATEUR DU NORD renversé par un cycliste à Paris

Il a été blessé à la tête mais son état n'est heureusement pas grave

Nous apprenons que mercredi soir, M. Paul BERSEZ, sénateur du Nord, a été renversé par un cycliste à Paris.

Le représentant du Cambrésis au

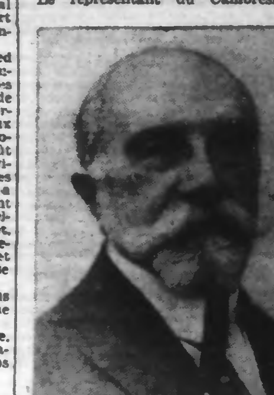

M. PAUL BERSEZ

Sénat, traversait la chaussée vers 21 h., sur les grands boulevards, quand il fut renversé par un cycliste, porteur de journaux.

Projeté violemment à terre, M. Paul Bersez, a été blessé à la tête et sur différentes parties du corps. Après pansement dans une pharmacie, il a été transporté à son domicile où son docteur lui prescrivit un complet repos.

Toutefois on assure qu'aucune conséquence grave n'est à craindre de cet accident.

L'auto d'un chauffeur ivre renversa une Roubaisienne à Lille

Mercredi, à 17 h., Mlle Sylvie Beuque, ménagère, demeurant à **Roubaix**, a été renversée par une auto alors qu'elle traversait en biais, en dehors du passage clouté, la rue du Priez, à Lille, à l'angle de la place de la Gare. Le chauffeur du véhicule, nommé Hoden, habitant à Hellemmes, étant ivre, a été enfermé dans une chambre de repos. Mlle Beuque, qui se plaignait de douleurs à la tête et au bras droit, a pu néanmoins regagner son domicile. Hoden a été déféré au parquet, hier.

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Un ordre du jour des instituteurs en faveur des « traminots »

On nous communique :

« Le Bureau de la Section du Nord du Syndicat National des Instituteurs adresse son salut fraternel aux vaillants « Traminots » de la région lilloise, en lutte contre une diminution de leurs conditions d'existence déjà si précaires.

» Persuadé qu'une défaite des « Traminots » serait une défaite de toute la classe ouvrière, le bureau décide de soutenir à fond le mouvement gréviste.

» En conséquence : Il vote une subvention de 500 fr. à la caisse de résistance des travailleurs en lutte ; il mandate son secrétaire général pour demander l'aide pécuniaire du bureau central du Syndicat National ; il décide d'alerter toutes les sections départementales de France du Syndicat National en vue d'un soutien effectif ; il insiste vivement auprès des instituteurs et des parents d'élèves de la région lilloise, leur demandant de ne pas jouer le rôle de « briseurs de grève » en utilisant — pour eux ou leurs enfants — les services d'autobus que la Préfecture essaie d'organiser sous la protection de la garde mobile.

» Le bureau du Syndicat National des Instituteurs espère ainsi montrer aux travailleurs que les éducateurs de leurs enfants sont de cœur avec eux dans la lutte à mener contre le capitalisme exploiteur, personnifié aujourd'hui par le gouvernement des décrets-lois Laval. — Le secrétaire général : **E. Thomas.** »

UN BÉBÉ ÉBOUILLANTÉ A CALAIS

Le petit Richard Kling, 3 ans et demi, demeurant chez ses parents, rue de Guise, à *Calais*, jouait hier matin, auprès de sa mère, occupée à amidonner du linge. Il s'approcha près d'une bassine contenant de l'amidon en ébullition et tomba dans ce bain brûlant.

A ses cris de douleur, la mère s'approcha de lui et sans perdre son sang-froid, retira l'enfant de la bassine et le frictionna aussitôt avec de l'huile à manger pour adoucir ses brûlures.

Pendant ce temps, des voisins mandaient téléphoniquement l'auto sanitaire qui transporta en toute hâte le garçonnet à l'Hôpital St-Pierre.

Le docteur qui l'a examiné a relevé de graves brûlures et a jugé son état très sérieux.

UNE AUTO ET 700 kg DE TABAC DE FRAUDE CAPTURÉS PAR LA DOUANE A BRAY-DUNES

Hier, dans la soirée, la brigade mobile des douanes de **Dunkerque** de concert avec le lieutenant Gisquier et le préposé Louis Yvard de la brigade de **Fives-Lille**, en embuscade sur le territoire de **Bray-Dunes**, ont invité un automobiliste suspect à s'arrêter.

Celui-ci, dès l'injonction des douaniers, aussitôt son véhicule stoppé ne demanda pas son reste et prit la fuite poursuivi mais en vain par les agents des douanes qui ne purent l'arrêter. La voiture fut fouillée et on découvrit 700 kg. de tabac belge représentant une valeur de 43.750 francs.

L'auto fut ramenée au bureau des douanes de Dunkerque et le procès-verbal fut rédigé.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD — GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — Consultez le — LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — EN VENTE PARTOUT

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Tél. 361-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Une jeune fille fut assaillie par un malandrin

Mlle Marie Douchy, âgée de 17 ans, qui demeure 188, rue Jules-Guesde, à Roubaix, travaille comme soigneuse dans une usine de Tourcoing.

Avant-hier soir, vers 21 h. 30, elle rentrait de son travail lorsqu'en arrivant à la hauteur du pont Morel elle fut accostée par un individu qui tenta de lui arracher son sac à main.

Comme la jeune fille résistait, le malandrin la menaça de lui « faire son affaire d'un coup de couteau ».

A ce moment, fort heureusement, quelqu'un sortit de l'Usine Richardson, toute proche.

Mlle Douchy, reprenant courage, se débattit avec vigueur et appela au secours.

Sentant que la situation devenait dangereuse, son agresseur prit la fuite.

La police enquête.

PRESTATION DE SERMENT

Mardi matin, M. Honoré, juge de paix du canton Est et Ouest, a reçu la prestation de serment des conseillers prud'hommes élus ou réélus récemment : MM. Pierre Bonte, Pierre Craye, Paul Planquart, Raymond Dislaire, Albert De Mallortie, membres patrons de la section industrielle ; Georges Poissonnier, Fernand Popelier, Aristide Detable, Alexandre Vansingel, Jules Delvinquière, Désiré Porteman, Henri Leuridan et Alphonse Hubert, membres ouvriers de la même section ; Henri Sonneville, Hector Desfontaines, membres patrons de la section commerciale ; François Decornet et Léon Beausire, membres employés de la même section.

BOUCHERIE DE LA GARE
5, RUE DE L'ALMA, ROUBAIX
AUJOURD'HUI VENDREDI ET DEMAIN SAMEDI
GRANDE VENTE RÉCLAME sur toutes les viandes
ROTI DE VEAU, sans os. 5,90 le 1/2kg
COTE DE PORC.......... 4,50 » »
SAUCISSES extra...... 2,50 » »
ROOSBEEF extra....... 4,90 » »
Choix important de charcuterie pure
Jambon fin : 2 fr. 50 les 125 gr.

Une Fête à la Chambre Syndicale du Bâtiment

La Commission du Syndicat de Roubaix, porte à la connaissance de ses syndiqués et du public, qu'elle organise pour le dimanche 2 février, à 16 h. 30, une représentation de gala, qui aura lieu dans la superbe salle des fêtes de la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix.

Pour cette magnifique représentation artistique, la Commission syndicale s'est assuré du concours de la Section Féminine du Sport Ouvrier Roubaisien, dont l'éloge n'est plus à faire, qui exécutera un programme de toute beauté.

Cette soirée familiale est faite au profit de la caisse de solidarité des vieux syndiqués qui reçoivent annuellement une allocation du syndicat.

Les cartes de participation aux prix de 4 fr., 3 fr. et 2 fr, sont en vente, au bureau du syndicat (porte no 6), 2e étage, chez M. Tesson, Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, ainsi qu'aux collecteurs du syndicat.

Numérotage des cartes au bureau du syndicat, tous les jours, sauf le dimanche et le lundi après-midi.

Une soirée artistique à l'Association des A. E. de Turgot

C'est le mercredi 19 février, à 20 h., que sera donnée à l'Hippodrome-Théâtre, la solennité artistique offerte chaque année à ses membres par cette association.

M. Jean Valcourt, de la Comédie-Française, sera le principal interprète de la délicieuse comédie « Les plus beaux yeux du monde », de Jean Serment. Ce brillant artiste, entouré d'une excellente troupe, assurera à ce superbe spectacle de famille le succès habituel des soirées théâtrales turgotines.

Comme d'usage, cette représentation est exclusivement réservée aux membres de l'association en possession de la carte 1936.

AU CERCLE HORTICOLE

La réunion mensuelle a eu lieu dimanche dernier à 17 h., au siège, 126, rue de la Gare à Roubaix, sous la présidence de M. A. Dablemont, président, assisté du secrétaire-général, M. Ed. D'Hellly ; Dablemont fils, trésorier et E. Cavro, bibliothécaire.

Cette assemblée revêtait une certaine importance en raison de la distribution des primes, médailles et diplômes aux lauréats des concours de l'année 1935 et les élections pour le renouvellement partiel des membres du Bureau et du Conseil. Malgré le manque de tramways et l'époque des visites de l'an, l'assistance était nombreuse. M. Dablemont, président en exprima sa satisfaction en prononçant son allocution habituelle, en cette première de l'année, il présenta ses meilleurs vœux aux sociétaires et à leurs familles, il redit les travaux accomplis au cours de l'année écoulée, le succès des différents concours, les assemblées très suivies, les conférences attrayantes qui ont maintenu la société dont la marche ascendante ne cesse de progresser en résultats satisfaisants font bien augurer pour l'année 1936, il remercie ses collègues formant le Conseil d'administration ainsi que tous les sociétaires les invitant bien vivement à recruter de nouvelles adhésions. M. Dablemont adresse ses sentiments de condoléances aux familles en deuil Masquelier et Droissart, aussi de M. Guilbaut, conseiller général.

La distribution des prix a lieu ensuite M. Vandemeulebrouck, jardinier chez M. Cavrois à Roubaix s'est vu décerner une médaille d'or pour 35 années de services. Chaque lauréat du concours de balcons fleuris a emporté une jolie plante verte.

A défaut de conférence, M. Cuvelle a égayé l'assemblée par une improvisation spirituelle, extraite de son répertoire, couleur régionale et montrant tous les avantages directs et indirects procurés aux sociétaires. Il fut vivement applaudi.

Les élections ont donné comme résultat la réélection à l'unanimité de tous les membres sortant qui étaient présentés.

La tombola gratuite était formée d'outils de jardinage, de paquets d'engrais et bouteilles d'Arbosol offert par M. Cromé ainsi de divers objets de lingerie.

LES RECETTES DE L'OCTROI SONT EN BAISSE

La crise économique qui sévit depuis plusieurs années est très préjudiciable au budget communal et les recettes du Service de l'Octroi en souffrent plus particulièrement notamment par suite de l'arrêt presque total de la construction. L'année dernière, la somme de 6.066.193 frs est entrés en caisse, contre 6.588.334 frs en 1934. C'est en 1931 que l'on constate le chiffre le plus élevé puisqu'il accuse 7.583.197 frs et ceci permet d'enregistrer une diminution de recettes de 1.497.044 frs en quatre années.

D'autre part, 162 contraventions ont été relevées à la charge de fraudeurs et des transactions, dont le montant se monte à 49.369 frs 53, ont été réglées amiablement entre le service intéressé et les coupables.

En 1927, le pourcentage des frais de perception était de 22,87 tandis qu'actuellement il est baissé à 16,41 pour cent. Cette différence s'explique du fait que la visite des voitures et tramways n'est plus opérée lors du passage de ces véhicules à proximité d'un bureau d'octroi. Ce contrôle s'effectue par intermittences ou, plus exactement, par surprise.

A ce sujet, M. le directeur des services de l'octroi nous prie de recommander aux conducteurs, puisqu'ils ne se trouvent plus dans l'obligation de stopper à l'entrée de la ville, de bien vouloir répondre sans récriminer aux injonctions des préposés.

Le MAROILLES en Quarts !
Chaque portion est hygiéniquement enveloppée de papier d'étain

Le MAROILLES le plus fin — la présentation la plus commode
Vous pourrez désormais acheter votre fromage préféré par quantité aussi petite que vous voudrez grâce à la
nouvelle boîte 4-Quarts
Mon favori
Mon Favori contient toute la crème.
Il est toujours à point !

M. GALLE, HÉNIN-LIÉTARD
150

LA SEMAINE DES OCCASIONS CHEZ LES COMMERÇANTS DU CENTRE

La « Semaine des Occasions » des Commerçants du Centre a été prolongée par suite de la grève des tramways. Les habitants des campagnes environnantes pourront ainsi en employant les moyens de fortune mis à leur disposition, profiter des réels avantages que les commerçants du Centre réservent à leurs acheteurs durant cette période.

Il est sage d'acheter à l'heure actuelle car il est probable qu'on ne connaîtra plus des prix aussi réduits, les matières premières accusent des hausses très nettes.

Les occasions sont à faire jusqu'à dimanche 19 janvier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Le conseil d'administration rappelle que l'assemblée générale aura lieu au siège le dimanche 26 janvier, à 10 h. Les lots destinés à la grande tombola continuent d'affluer, aussi le Comité remercie cordialement les nombreux bienfaiteurs Franco-Belges de la Colonie, pour l'intérêt et la générosité qu'ils témoignent à ses membres.

Concernant le concert annuel de la Colonie Belge qui aura lieu le 23 février, à 16 h. 30, au siège, 126, rue de la Gare, les personnes désireuses d'assister à cette belle fête peuvent dès à présent se procurer des cartes d'entrée au siège et aux membres du comité.

PERSIL
(VOIR EN DERNIÈRE PAGE)
450

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 18 janvier, rue de l'Ermitage, 8 bis, dans l'ordre ci-dessous :

Matin. — 8 h. 30 : de 1 à 2.804 ; 9 h. : de 2.805 à 5.145 ; 9 h. 15 : de 5.146 à 7.276 ; 9 h. 45 : de 7.277 à 8.966 ; 10 h. : de 8.967 à 11.039 ; 10 h. 30 : de 11.040 à 13.186 ; 11 h. : de 13.187 à 15.260.

Après-midi. — 2 h. 30 : de 15.261 à 16.927 ; 3 h. : de 16.928 à 19.115 ; 3 h. 30 : de 19.116 à 20.726 ; 4 h. : de 20.727 à la fin.

LA CIRCULATION AUX ABORDS DU SQUARE GAMBETTA

La circulation en tous sens, près du square du boulevard Gambetta, des voitures de toutes sortes, motocyclettes et bicyclettes, peut être cause de troubles ou d'accidents dans la circulation générale. Nous en avons eu la preuve, ces jours derniers, par suite du brouillard épais qui sévissait sur notre ville.

Afin d'éviter le retour de semblables accrochages, M. le Maire a pris l'arrêté suivant :

« Les articles 309 et 310 du règlement de police municipale du 10 Août 1909 sont complétés comme suit :

« Il est établi un sens unique près du square du boulevard Gambetta. Les voitures, motocyclettes ou bicyclettes venant des rues G. Nadaud ou des Longues-Haies, des boulevards Gambetta ou de Colmar pour se diriger vers Wattrelos ou le canal circuleront obligatoirement sur le côté droit du boulevard Gambetta.

« Celles venant du canal, de la rue Newton ou de la direction de Wattrelos, emprunteront obligatoirement le côté gauche du boulevard Gambetta jusque la route central dudit boulevard.

« Des poteaux indicateurs spéciaux seront posés aux endroits nécessaires par les soins du service intéressé.

« Toutes les infractions à ces prescriptions seront poursuivies conformément aux lois, décrets et règlements en vigueur.

UNE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'AMICALE MONTAIGNE

La séance fut ouverte à 20 h., sous la présidence de M. Pauchant, président Sont présents : MM. Cayez, directeur d'école; Dhondt, Verhoest, Hubrecht et Dubrulle.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président, au nom de l'Association tient à présenter les meilleurs vœux et souhaits pour l'an 1936 à l'actif et dévoué directeur d'école.

M. Verhoest, trésorier, prit ensuite la parole, il donna le compte rendu financier du bal du 7 décembre qui obtint un vif succès.

Il fut ensuite procédé à l'établissement du calendrier des fêtes et cérémonies pour 1936 : 1er mars, la grande fête annuelle dans les locaux de la Fédération des Amicales laïques; 14 juin, fête civique de la jeunesse où notre amicale tiendra un stand; 28 juin, Foire aux plaisirs de notre association à l'école maternelle laïque du boulevard de Strasbourg; 11 juillet, remise des prix aux lauréats du certificat d'études ; 21 novembre distribution de coquilles et fête de Noël à l'école et enfin 5 décembre grand bal de Saint-Nicolas.

En vue d'intensifier le recrutement des nouveaux membres, une assemblée générale aura lieu le dimanche 23 février. A cet effet, sur suggestion de M. Dhondt, il sera remis suivant le sort, des dixièmes de billets de Loterie Nationale aux membres présents.

UNE CONFERENCE A LA SOCIETE D'HORTICULTURE

La salle des fêtes du groupe scolaire Linné se trouva trop petite, samedi soir, pour accueillir les sociétaires venus pour écouter M. le docteur Guislain et M. Bonnet. M. Bocquet, avec sa bienveillante autorité habituelle, présidait.

M. Guislain, avec un sens pédagogique remarquable, fit comprendre à tous qu'il est indispensable de consommer des légumes verts. Puis il donna de judicieux conseils sur les précautions à prendre dans la préparation de ces légumes pour éviter la fièvre typhoïde et les vers intestinaux.

M. Bonnet parla ensuite des Floralies Valenciennoises, manifestation des Jardins Ouvriers de France, où sont présentés les plus beaux produits horticoles : légumes, fruits, fleurs.

Un film véritable vision d'art, illustra heureusement cette causerie.

"LAINES DE FRANCE"
17, rue Pellart - ROUBAIX
LAINE A TRICOTER
à partir de 1 fr. les 50 gr.
Baisse sur tous les articles.
3010

Sociétés et Comités

AMICALE MONTESQUIEU. **Ecole rue d'Hem.** — Dim. 19 janv., à 11 h., dans une des salles de l'école, réunion mensuelle suivie d'une réunion de commission.

Ordre du jour : Compte rendu de la fête du 29 déc., et fixation de la date de la réunion générale de l'Amicale.

BEBETS CLUB. — Samedi 18, à 7 h. 30, réunion pour le troisième tour. Championnat de manille.

AUX RETRAITÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE. — L'A. A. des Retraités Municipaux tiendra son Assemblée générale le dimanche 19 janvier, à 15 h. 30, à son siège, 132, rue de Lannoy, à Roubaix.

Ordre du jour : Compte rendu du Congrès de Paris, des 17, 18, 19 et 20 novembre, par le délégué ; questions diverses.

Tous les retraités associés ou non sont cordialement invités. Inscription des nouveaux membres.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir à 20 h. 15, répétition générale.

TROMPETTES LES DEVOUES. — Ce soir, répétition obligatoire.

GRANDE FANFARE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CHORALE UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, à 20 h., répétition générale. A l'issue de la répétition, renouvellement de la Commission administrative.

PREPARATION MILITAIRE. — C'est ce soir 17 courant, à 18 h. 30, 42, rue du Maréchal Foch, à Roubaix, qu'aura lieu le onzième cours réservé aux élèves désirant obtenir le certificat d'aptitude à l'emploi d'infirmier militaire.

Le sujet traité sera : Organisation des services de santé en temps de paix ; Infirmiers régimentaires et infirmiers de secteur.

AMICALE ANCIENS INSTITUT TURGOT. **Ducasse à pierrots.** — Devant le succès remporté par ses devancières, une grande ducasse à pierrots aura, lieu le samedi 1er février à 8 h. au café de la Rotonde. Le coût en sera de 10 fr. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 janvier, dernier délai, au siège de l'Association, 78, rue du Collège à Roubaix. Le nombre de places étant limité, les retardataires feront bien de se hâter.

A. M. et A. DES POILUS D'ORIENT DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — La commission des A.C.O. invite cordialement les sociétés unies à se faire représenter à l'Assemblée générale du 19 janv., à 10 h., au siège, café Pandore, 98, rue Pauvrée, au cours de laquelle aura lieu une remise de décorations.

Elle compte sur la présence de tous les membres, pour marquer leur sympathie aux camarades décorés.

M. Louis Parenhon, ancien d'Orient, remettra la croix de la Légion d'honneur à M. Moerman.

Le contentieux des poilus d'Orient nous donnera gratuitement tous les renseignements dont vous aurez besoin, notamment sur : loyers d'habitation et commerce ; assistance judiciaire, aide aux familles nombreuses, habitations à bon marché, impôts et contributions, etc., etc. et d'une manière générale sur toutes difficultés d'ordre juridique, administratif ou financier.

AMICALE PASTEUR. — Le vendredi 17 courant, aura lieu à 20 h. 30, au siège de l'Amicale Photo, 181, Grand Rue, une démonstration de développement contrôlé par M. Louage.

Le dimanche 19, à 10 h., sera donnée, dans le même local, une séance de portrait à l'intérieur, avec étude de divers éclairages.

Les amateurs photographes sont invités à assister à ces deux démonstrations éducatives, et le plus cordial accueil leur sera réservé.

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 19 janvier, de 10 h. à midi, permanence mensuelle pour tous les membres de l'Amicale des Employés, au siège social, 126, rue de la Gare, à Roubaix.

Au cours de cette permanence s'effectuera le remboursement des allocations maladie, indemnités journalières, remise des layettes et versement des primes de natalité, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements divers et le versement des cotisations 1936.

La Commission administrative rappelle à ses adhérents assurés sociaux que les permanences pour le paiement des prestations des Assurances Sociales auront lieu les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois aux heures habituelles et au siège social à Roubaix.

De service : MM. Jean Mostaert, Fernand Deveyider, F. Chéron.

Ce soir, vendredi 17 janvier, à 19 h., réunion des Commissions administrative et de contrôle, sous la présidence de M. Léon Fremaux (vérification des comptes de l'exercice 1935 et différentes questions importantes sont à traiter)

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Au stade Roubaisien.** — Stade Roubaisien contre S.C. Fivois. — Dimanche prochain, à 10 h., au Parc Maurice Maertens au Pont-Rouge s'affronteront en un match comptant pour la Coupe du Nord des Minimes, le Stade Roubaisien et le S.C. Fivois. — Au premier tour, le S.C. Fivois a battu l'O. Lillois par 2 à 1, tandis que le S.R. venait à bout de l'Excelsior par 5 à 3. Les deux équipes étant de force sensiblement égale, c'est donc à un match très disputé que sont conviés les amateurs.

POIDS ET HALTÈRES. — **Sport Ouvrier Roubaisien.** — La Commission du S.O.R. a désigné les athlètes dont les noms suivent : Deboffe, Bolinger, Mavalle, Dedecker, Cappelle, Planckaert, Vadelorge, Muinard, pour défendre les couleurs du S.O.R. dans les championnats débutants et 3e série, qui auront lieu le 19 janvier, à 15 h., 178, rue Jules Guesde.

C'est demain que le célèbre producteur JEAN VALMY vous présentera
au REXY
sa sensationnelle revue internationale
JUSQU'AUX ÉTOILES
Non seulement ce spectacle vous offre 30 tableaux d'une richesse inouïe mais il est encore interprété par 60 Artistes et danseuses de premier plan, citons la grande vedette internationale Vera Gray, à la voix charmante, au corps splendide, aux danses fougueuses ! Harry Max, le « Victor Boucher » du Music Hall ; Miss Dot Shirley, une adorable poupée blonde et rose ; Marino et ses Mulâtresses, la plus formidable des attractions exotiques ; Jenny Prisca, une fantaisiste, une vraie ! Les Marquisio, danseurs acrobatiques de grande classe ; Lise Basol, une chanteuse... qui sait chanter ; Les Kennedy Sisters, trépidantes ! Les 12 Young Ladies of Frances Mac Kanzie, surnommées les fées du rythme ; Marcel Melot et son jazz, un jazz français qui vaut les meilleurs ; et Trois Grands Comiques : Lafourcade, comique Bordelais ; Bazin, l'homme aux longues jambes ; et André Daxal, l'inénarrable que vous avez tant applaudi l'an passé. LOCATION OUVERTE
Prix des places. Matinées semaine 6 à 14 ; Soirées 8 à 25. Tél. 40.52.

MERES DE FAMILLE, ATTENTION
Quand les malades, enfants ou adultes, ont la poitrine encombrée de glaires, qu'ils toussent fréquemment, la figure congestionnée, qu'ils soit atteints de coqueluche ou souffrent d'une constipation opiniâtre, vous pouvez les soulager rapidement par l'emploi de la VÉRITABLE ANTIGLAIRINE qui donne des résultats au-dessus de toute espérance. Plus de vomitifs qui fatiguent plus de purgatifs qui affaiblissent. Quelques cuillerées de VÉRITABLE ANTIGLAIRINE et vous redonnez la santé à votre malade. Exiger VÉRITABLE ANTIGLAIRINE. Ttes phies et Phie Oudet, Dna. — Enfants, 5 fr. Adultes, 12 francs.
7008

JEUX DIVERS

FLECHETTES. — Samedi 18, à 19 h., au pas. Partie de fléchettes entre Jules La Pipe et le grand Hubert ; finale de la partie chez Constant Rondaer, 21, rue E. Vaillant.

TOURNOI DES AMIS DE LA PLACE CARNOT. — Finale du tournoi. Sont convoqués : samedi à 4 h., Gilleman-Fraichelond contre Bruggeman-Charron. — Dim. à 10 h. : Mommens-Penninck contre Gilleman-Fraichelond. — Lundi à 5 h. Mommens-Penninck contre Bruggeman-Charron. — Dimanche, assemblée à 7 h.

PARTIS POLITIQUES

GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Tous les membres des divers comités et tous les délégués sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain samedi à 17 h., au siège social, 108, rue des Arts. Questions importantes à l'ordre du jour.

ETAT CIVIL

Naissances. — Philippe Destombes, rue Saint-Vincent de Paul, 17. — André Longuépée, rue Labruyère, 99. — Philippe Bettremieux, rue Chanzy, 73.

Publications. — Maurice Caudron, empl., boulevard de Metz, passage du Beau-Chêne, 5 et Marthe Ghiot, employée, rue des Récollets, 30. — Marie Lasègue, directeur de banque, de Bordeaux (Gironde) et Geneviève Dhellemmes, s. p., boulevard d'Armentières, 11.

Décès. — ... Dhondt épouse Cahon, 25 ans, rue Watt, 80, c. Six, 37. — Jeanne Herman, épouse Vandebeugne, 70 ans, rue Jouffroy, 209. — Noel Pallyn, 16 jours, rue de Valmy, 63.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve PRYEN Louis, M. et Mme PRYEN-GUILBERT et toute la Famille remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux Funérailles de

Monsieur PRYEN Louis
Retraité de la Cie des Chemins de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes)

et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 28.154

WATTRELOS

A l'Amicale des Sous-Officiers de réserve

A l'issue du cours d'infanterie, mercredi soir 15 courant, 125 élèves de toutes armes se sont réunis pour féliciter M. Paatenackels, vice-président d'honneur, nouveau Chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que MM. les Officiers instructeurs : Bouron, Danès, Desmat, récemment promus au grade supérieur.

Autour d'eux avaient pris place : MM. Jacques Leclercq et Laurent Lestarquit, présidents d'honneur ; M. le Capitaine Lepoutre se fit l'interprète de tous les élèves pour féliciter les nouveaux promus, et pour dégager les mérites de chacun d'eux. Les chaleureux applaudissements qui entrecoupèrent son discours, démontrèrent combien l'assistance approuvait ses paroles et s'y associait. Chacun des nouveaux promus reçut une magnifique corbeille de fleurs, gage d'amitié et de reconnaissance.

M. le commandant Bouron, très ému, remercia les gradés wattrelosiens, définit les raisons qui l'attachaient aux écoles de perfectionnement, et en particulier, à celle de Wattrelos. Il termina par un rapide tableau du rôle du sous-officier de réserve.

Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur des nouveaux promus, puis M. Jacques Leclercq associa le Comité d'honneur aux éloges qui venaient d'être décernés, et profita du renouvellement de l'année pour présenter aux amicalistes des vœux sincères, en les assurant de toute sa sollicitude.

M. le lieutenant Desmet, dans une allocution improvisée, remercia les S.O.R. de leur délicate attention, leur demanda de redoubler d'assiduité et d'amener aux écoles les camarades encore indécis.

La plus franche camaraderie ne cessa de régner au cours de cette soirée, égayée par les chants et les monologues, que détaillèrent Armand Durain, A. Cambray, Jean Bauchard, la gendarme Deloffe, etc.

AMICALE DE LA BAILLERIE

Les membres de l'Amicale disponibles dimanche sont invités à assister à l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Mlle Denys, directrice de l'école du Laboureur.

Cette manifestation aura lieu à 11 h. dans la cour de l'école du Laboureur. Rendez-vous à l'école du Laboureur, à 10 h. 50. Insigne de rigueur.

UN CONCERT AU PROFIT DES PAUVRES

Le concert organisé sur l'initiative de Mme Duhayon, dans la Salle du Café Sablain, rue Jules Guesde, a obtenu un franc succès et permis aux organisateurs de verser au Bureau de Bienfaisance une somme de 335 frs 10 se décomposant comme suit : Entrées à 1 fr. 295 frs ; quête faite par le comique roubaisien Clovis Juoy dit A. Dada : 40 frs 10.

Aux Combattants républicains. — Dimanche 19 janvier, de 10 à 12 heures, permanence au siège, 27, rue Carnot, pour l'établissement de tous dossiers concernant les combattants, renseignements divers, perception de la cotisation 1936. Se munir de la carte de combattant. Le Comité informe les membres que comme les années précédentes, il se tiendra à la disposition des camarades pour l'établissement de leur déclaration de salaire. Réunion de commission le vendredi 24 courant, à 19 h. 30 précises. Présence indispensable de tout le Comité.